



Amis du château et du Musée de Dourdan

ACMD

Patrimoine & Archéologie



BULLETIN D'ADHESION

Association soumise à la Loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 26 août 1901.

Adhésion : Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association les Amis du Château et du Musée de Dourdan. A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur. J'ai pris bonne note des droits et devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de :

	Individuel	Couple :
Adultes	12€	18 €
Étudiant, Chômeur	6€	9€
Bienfaiteur	18€	27€

Règlement à adresser au siège de l'association Place du Marché aux grains 91410 DOURDAN à l'ordre de ACMD

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél domicile : Tél mobile :
E-mail :
Fait à : le : signature « lu et approuvé »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, conformément à la Loi « informatique et liberté » du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous au secrétariat de l'association.

RECU POUR ADHESION

À remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent)

Je soussigné Président(e) de l'association, déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

NOM : Prénom : N° Adhérent :

L'adhésion du membre susnommé est ainsi validée. Le reçu confirme la qualité de membre du postulant et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code Général des Impôts pour lequel un reçu fiscal sera remis sur demande ;

Fait à Dourdan le :
Le Président (ou son représentant)

But de l'Association :

Rechercher ce qui peut accroître le patrimoine du musée. Promouvoir la recherche historique et archéologique concernant le château de la ville. Organiser toute manifestation susceptible de développer les objectifs ci-dessus. Être adhérent, c'est partager, soutenir et enrichir ses connaissances.

C'est aussi :

Pouvoir participer activement aux Assemblées Générales, être informé et enrichir ses connaissances par la publication de bulletin, bénéficier de l'entrée gratuite au château et au musée pour lui et ses enfants mineurs l'accompagnant, accéder aux conférences, expositions, visites et différentes manifestations proposées souvent accessibles également à ses relations, avoir accès à la bibliothèque du musée (sous conditions), avoir la possibilité de bénéficier d'une étude historique de sa propriété et/ou de son lieu d'habitation.

Festivités annuelles : Fête médiéval (en juin) Les Lundis « Promenade en ville » Deux sorites annuelles, les journées du patrimoine.

L'association : Amis du château et du Musée de Dourdan Place du Marché aux Grains 91410 DOURDAN l'ordre de AMCD

amis.chateau.dourdan@laposgte.net